L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

BUREAUX, No. 78 rue de Chartres. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 28 AVRIL 1863 — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 28 AVRIL.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le shérif, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs—Deux terrains situés au faubourg Delord, avec la bâtisse, et trois autres terrains également dans le Premier District.—Tous les meubles et effets contenus dans la partie supérieure de la maison encoignure Douane et Royale.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan, rue de la Vieille Levée—Grande vente de marchandises sèches.

Par G. Léaumont—Encoignure St-Pierre et Bassin, installations de magasin, meubles, &c.

Par F. Trinchard, 42, Gravier—Café, beurre, jambons, fromage, &c.

Par le même, à 10 heures, dans la rue Gravier, No 42—Café, tabac, groceries, provisions, liqueurs, vin rouge, &c.

Par D. E. Morphy—sur la Levée, face à la rue Douane, voitures de navire.

Par J. B. Crozat, à onze heures, dans la rue Royale, No 96—Beaux meubles et piano.

Par R. Scott, à 10 heures, dans la rue des Magasins, No 54—Jambons, saindoux, thé, beurre, whisky, cidres, &c.

Par J. P. Boisseau, à onze heures, à son magasin d'encan, encoignure Magasin et Gravier—Farine, jambons nouveaux, whisky, &c.

Par R. T. Montgomery, à midi, dans la rue du Camp, No 93—Farine de choix.

Nouvelles du Sud.

Nous continuons nos extraits des journaux du Sud que nous avons reçus.

(Extrait du *Mississippian* du 18)

Les rapports de Memphis annoncent que le chemin de fer de cette ville à Rolla, vers le nord-est, doit être fortifié.

Le *Bulletin* et l'*Argus*, journaux de Memphis, ont été supprimés et les rédacteurs arrêtés. On ne permet pas aux journaux de passer au-dessous de Cairo.

Plusieurs personnes rapportent qu'un Juif a été payé pour brûler le pont du chemin de fer à Big Black sur le chemin de Jackson et de Vicksburg ; il n'est guère probable qu'il réussisse.

Tous les officiers fédéraux absents de leurs corps sur le Mississippi et près de Memphis, ont reçu ordre de se rapporter au quartier général en face de Vicksburg. Vicksburg doit être attaqué d'ici à dix jours.

Des dépêches de Senatobia portent que 64 steamers sont partis de Memphis, chargés de nègres et de soldats ; leur destination est sans doute Vicksburg.

Le général de brigade Polignac, dit le *Mobile News*, est dans cette ville, en route pour se rapporter au général Kirby Smith, dans le département du Trans-Mississippi. Ce jeune Français distingué a consacré son épée à la cause confédérée, et les services qu'il a déjà rendus sont un gage de la carrière brillante qui l'attend. Son ambition son talent et son courage en ont fait un favori des armées où il a servi.

Washington, 16 avril—Les steamers *Flora* et *P*[illegible] sont arrivés ce matin de Nassau ; avec des cargaisons de salpêtre, &c.

Le *Mobile News* de jeudi dit : "Hier dans la soirée le remorqueur *Fox* est arrivé, sous pavillon des Etats Unis—c'est la première fois depuis 27 mois que ce pavillon a été déployé dans la rivière de Mobile—mais le pavillon confédéré flottait au-dessus. Ce matin le steamer *Neptune*, capitaine Campbell, est arrivé en ville sous pavillon anglais, après avoir forcé le blocus à trois heures. Il vient de Greenock, par la Havane, où il a pris une bonne cargaison. Il est en fer, excessivement long et très rapide."

Sous le titre "Grand Gulf" le *Mississippian* publie ce qui suit :

Des dépêches de Port Hudson d'hier annoncent que Farragut a remonté le fleuve avec le *Hartford*, l'*Albatross* et le *Switzerland*. Ce mouvement se rattache, sans aucun doute à ceux de l'amiral Porter qui a envoyé huit canonnières au-dessous de Vicksburg jeudi soir. Nous attendons avec anxiété des nouvelles de Grand Gulf, car si les canonnières qui ont passé Vicksburg réussissent à rejoindre la force de Farragut, il y aura certainement une chaude bataille à Grand Gulf. Nos batteries à cet endroit ont été beaucoup renforcées depuis que Farragut y a passé.

Le *Mississippian* de la même date contient la dépêche suivante :

Port Hudson, 17 avril—La flotte d'en haut de l'ennemi est retournée au-dessus de Bayou Sara. Elle s'est arrêtée au bureau de poste de la Pointe Coupée et a rendu des lettres qu'elle avait prises plus bas ; elle n'a pas commis de déprédations. La flotte d'en bas est tranquille ; il n'y a qu'un navire en vue.

(Extrait de l'*Appeal* du 23 avril.)

Nous extrayons ce qui suit d'une lettre de Port Hudson, publiée par l'*Appeal* :

Port Hudson, 17 avril.

Hier soir l'*Albatross* est descendu et a bombardé pendant une couple d'heures la rive opposée, mais sans causer de dommages, puis il s'est retiré. Un bateau d'en haut a aussi fait entendre ses canons pendant quelque temps, mais sans faire de mal. Deux ou trois des bateaux de Farragut rôdent continuellement autour de la place. Mais nous sommes [illegible].

Quant à ses intentions, il est impossible de les savoir, mais s'il a la témérité de passer, il trouvera l'entreprise plus difficile qu'avant. Il n'y a qu'une chose qui a permis aux deux bateaux de passer, ça été la négligence de ceux qui étaient chargés d'allumer les feux de l'autre côté de la rivière. Il n'y a eu qu'une pile de bois d'allumée. Où étaient les hommes envoyés dans ce but ? Etaient-ils à leur poste, ou ont-ils fui comme des lâches ? Ce sont des questions que les autorités ont discutées en cour martiale et ont décidées.

Qu'une nouvelle tentative ait lieu et notre succès sera complet.

On s'occupe avec beaucoup d'intérêt de ce qui se passe dans le Tennessee. Le général Rosecrans doit, je crois, recevoir de grands renforts. On fait de grands préparatifs à beaucoup d'endroits pour une marche en avant qui n'aurait pas lieu que dans le Tennessee. C'est dans le but d'empêcher l'envoi de renforts au général Johnston, tandis que Rosecrans puissamment renforcé pourrait balayer du Tennessee notre vaillante petite armée.

La grande flotte à Port Royal.

Le *Savannah News* du 18 dit que le jeudi précédent il y avait à Port Royal trois frégates à vapeur, huit canonnières, cinq navires cuirassés, trois navires de ligne, quatre barques, trois bricks, sept vapeurs atlantiques, six vapeurs de rivière, cinq tugs et trente-six schooners. Hier matin, quatre navires blindés et quatorze schooners additionnels sont arrivés, faisant un total de cent dix-huit navires, y compris neuf navires cuirassés, maintenant à Port Royal.

Dommage éprouvé au Fort Sumter.

Un correspondant de Charleston, écrivant au *Columbus Times*, (Ga) dit qu'un boulet ayant passé par les embrasures a pénétré de un ou deux pieds dans le mur opposé, sans faire aucun autre dommage. Le général G. W. Smith a exprimé aujourd'hui l'opinion, après avoir attentivement inspecté les murailles, que la marine blindée ou cuirassée ne pourra pas réduire le fort Sumter. Son opinion vaut la peine qu'on la fasse connaître.

La bataille de Somerset.

Le *Richmond Examiner* du 25 donne un relevé exact des faits relatifs à l'expédition du général Pegram dans le Kentucky et à la bataille de Somerset. Il résulte de ce rapport, donné comme authentique par l'*Examiner*, que le général Pegram avait reçu l'ordre du général Johnston de s'avancer, avec sa brigade consistant seulement en 1,500 hommes, dans le centre du Kentucky pour y enlever du bétail pour la consommation de l'armée de Tullahoma. Le général Pegram partit donc des environs de Knoxville, traversa la rivière Cumberland et marcha sur Danville, chef-lieu du comté de Boyle, dans le cœur même de l'Etat. A Danville il trouva sept régiments de yankees avec douze pièces d'artillerie. Ils furent attaqués sans délai et, après une faible résistance, chassés de la ville et poursuivis au-delà de la rivière Kentucky, jusqu'à 14 milles de Lexington.

Ayant rassemblé 700 têtes de bétail, le général Pegram commença sa retraite en poussant devant lui les troupeaux enlevés, après avoir dirigé ses hommes en trois corps, qui devaient marcher par des routes parallèles pour éviter toute surprise. En arrivant à Somerset il reçut la nouvelle que l'ennemi, avec des forces supérieures, était à sa poursuite et que le Cumberland était assez gonflé par les eaux de pluie pour rendre impossible ou tout au moins très difficile le passage des bestiaux. Dans cette conjoncture, il se décida à revenir sur ses pas, à faire face à l'ennemi, et en retardant ses progrès de donner le temps aux troupeaux de passer la rivière avec 200 hommes. Il rencontra l'ennemi, fort de 3,000 hommes, à quelques milles de Somerset et le combattit. Après un rude engagement de plusieurs heures, il fut forcé de se retirer, mais il le fit en bon ordre et à couvert en traversant la rivière. Des 700 animaux qu'il avait pris à Danville, il en amena 537 en sûreté de l'autre côté du Cumberland. Sa perte en tués, blessés et prisonniers a été de 150.

Rapports de Grenade.

Le 21, dit l'*Appeal* du 23, on a rapporté à Grenade, ainsi que dans le [illegible] de sources officielles, par l'intermédiaire d'un respectable voyageur, parti lundi de Houston, que dimanche soir une force considérable de cavalerie Yankee avait campé à trois milles de là. Dans leurs relations avec les habitants, ils ont avoué que leur but était de détruire le chemin de fer central. Ils espéraient atteindre à Winona ou Duck Hill. Il est plus que probable que leur intention réelle était d'atteindre Columbus. On a pris, sans doute, des mesures convenables pour empêcher toutes conséquences sérieuses de cette incursion, car les autorités ont été averties.

DE VICKSBURG.

Nous lisons dans le *Vicksburg Whig* du 22 avril :

Trois grands feux étaient visibles dans la partie [illegible] dimanche soir.

[illegible]

général Lee, ayant appris qu'une batterie était en voie de construction sur la rive opposée du fleuve, envoya une expédition pour surveiller les mouvements des Yankees. Vers les onze heures, dans la même soirée, on vit un esquif portant cinq hommes, se diriger vers l'intersection du chemin de fer avec la grande route.

Nos hommes étaient tous en position de faire feu, mais hors de vue des hommes du bateau, et avec des instructions spéciales de ne pas tirer avant que l'officier commandant en donnât l'ordre. Les Yankees débarquèrent, et, prenant la route qui vient de la vieille habitation de Seal, ils étaient arrivés à environ vingt pas de nos hommes lorsqu'un d'entre eux, oubliant les ordres, fit feu, et tous les autres l'imitèrent. Un des Yankees tomba, mais il fut immédiatement enlevé par ses camarades qui l'emportèrent en toute hâte vers l'esquif, et qui s'échappèrent en fuyant. Un des Yankees déchargea son pistolet en partant, mais sans aucun effet. Si un de nos hommes n'eût pas contrevenu à l'ordre, toute la bande eût pu être prise sans tirer un coup de fusil.

Beaucoup de gens se demandaient depuis quelque temps ce qu'était devenu le steamer Era, pris par les Yankees sur la Rivière Rouge et amené au débarcadère de Brown et Johnson par le colonel Ellet. Il a disparu subitement une nuit, et personne n'a pu dire ce que les Yankees en avaient fait. La femme qui a été prise à bord du Henry Clay dit que dans une nuit très sombre les Yankees lui ont fait passer nos batteries et qu'il est maintenant au service des fédéraux avec la flotte d'en haut. S'il en est ainsi, nous sommes étonnés que les journaux du Nord n'en aient pas fait mention. Ils n'ont pas pour habitude de passer sous silence de pareilles aubaines.

☞ M. F. Ruiz, chargé du consulat du Mexique, a eu l'obligeance de nous adresser une liasse de journaux de Mexico. Ces journaux étant de dates antérieures à celles déjà reçues, les nouvelles qu'ils renferment nous sont déjà connues. Nous n'en remercions pas moins M. Ruiz de sa gracieuse attention.

Modes—Les beaux articles dont se compose l'assortiment de modes de Mme L. Malivert seront, à partir de ce jour, vendus à prix réduits. Mme Malivert partant pour France, où elle va faire des achats en vue de la saison prochaine, ne veut rien garder de son stock actuel. Il y aura d'excellents marchés à faire dans son magasin où les dames affluent déjà.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour Prévotale des Etats-Unis—*Lundi matin*—Les membres du petit jury ont été renvoyés, avec prière de se réunir de nouveau le 11 du mois prochain.

M. Josiah Fisk, réfugié du Texas, présenté par M. Field, a été autorisé à plaider à la Cour Provisoire.

—M. Lamont a demandé que les affaires de confiscation fussent remises à mercredi prochain afin qu'il pût répondre à tous les avocats chargés de présenter des réclamations. Il désire que le tribunal se prononce sur les différents points de droit, particulièrement sur la juridiction de la Cour et sur la question de savoir si les porteurs de créances et d'hypothèques ont des droits quelconques d'intervention.—Le juge a fixé les plaidoiries à mercredi de la semaine prochaine.

Les Etats Unis contre H. O. Anderson—M. Fellows a demandé que les procédures fussent annulées, les propriétés ayant toujours appartenu à Mme Anderson, cette dame déclarant que son mari était mort, qu'à l'époque où il était accusé de déloyauté, il n'avait pas sa raison, &c. L'affaire est fixée à mercredi prochain.

Accusation.—Jean Baptiste Courcey a été arrêté, hier, sur la Levée du Deuxième District, par l'officier Saleau, sous prévention de vol de quarante cinq piastres au préjudice de John Griffin.

Coton.—L'esclave Willis, arrêté parce qu'il avait cent livres de coton, sur la Levée, au point du jour, a juré qu'il les avait payées quinze piastres. Le Prévôt a ordonné qu'il fût relâché et que le coton lui fût rendu si personne ne le réclame après annonce.

—James Lewis, h. c. l., arrêté dans le Premier District parce qu'il avait quatre cent livres de l'article, devra expliquer, ce matin, comment il se les est procurées.

Noyé.—M. Beach a pratiqué, hier, la levée du corps d'un blanc inconnu trouvé dans le fleuve, en face du marché du Port, Troisième District. On croit que c'était le cuisinier du brick *O Brien*. Il était d'une taille de six pieds et paraissait âgé de trente-cinq ans. Il avait des cheveux noirs et un de ses bras semblait paralysé.

Cour Prévotale—*Lundi matin*.—Deux maris se plaignaient de leurs femmes qui, disaient-ils, s'enivrent, troublent la paix et ne valent absolument rien. Le magistrat a partagé leurs opinions et les a débarrassés de leurs moitiés. L'une d'elles a été condamnée à six mois et l'autre à deux mois de détention au workhouse.

Louis Lefrene, homme de couleur, accusé d'avoir fait du tapage dans le café de M. T. Eames, de s'y être battu et d'avoir menacé de faire feu sur un blanc de préférence à tout autre, a été envoyé en prison pour vingt jours.—On avait insinué qu'il avait l'habitude de porter un revolver et d'être un déserteur, mais cela n'a pas été prouvé.

Le magistrat a condamné à six mois de détention au fort Pickens, Wm Farrell, accusé d'avoir volé quatre-vingt dix piastres dans un café tandis que le propriétaire de l'établissement [illegible]. On a prouvé qu'il avait acheté des vêtements et reconnu sa culpabilité.

Mme McLaughlin et Joseph Schneider ont été condamnés chacun à quinze piastres d'amende pour voies de fait.

Deux femmes qui avaient insulté des passants ont été envoyées au workhouse pour deux mois.

Quatre esclaves étaient accusés d'avoir volé 90 piastres à leur maîtresse, mais celle-ci ayant dit qu'elle ne voulait pas les poursuivre et promis d'avoir soin d'eux, le tribunal a ordonné leur mise en liberté.

Un soldat nègre, du nom d'Isaac, a été condamné à vingt jours de prison. Deux watchmen l'accusaient d'avoir essayé d'entrer de force dans un magasin de cigares de la rue Tchoupitoulas.

Un autre nègre, employé dans les écuries de la cavalerie, a été condamné à deux mois de prison pour avoir passé un sac d'avoine à un cabman, et ce dernier en a eu autant. Il paraît que plusieurs sacs avaient disparu de la même manière.

SECONDE EDITION.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

ENTREE DES FRANÇAIS DANS *PUEBLA.*

15,000 coups de canon et 1 million de coups de fusils.

41 Français tués et 160 blessés.

Combat dans les rues de Puebla.

1,500 Mexicains prisonniers.

DÉMORALISATION DE L'ARMÉE D'ORTEGA.

Nous devons à l'obligeance d'un passager arrivé de Vera Cruz par la goëlette *Central America*, communication de l'*Eco del Comercio*, de cette ville, en date du 14 avril. Ce journal publie sous le titre de "Dernières nouvelles de Puebla" ce qui suit :

Nous avons suspendu, hier, la publication de l'*Eco* afin de communiquer à nos lecteurs les dernières nouvelles de Puebla, car nous savions qu'il allait arriver à Vera Cruz un convoi de 300 charriots sous la garde de troupes françaises. Le convoi est en effet arrivé et nous recevons la lettre suivante de notre correspondant.

Puebla, 2 avril 1863.

L'endroit où je date ma lettre vous indique que nous sommes dans Puebla, le Sébastopol de la faction Juarez. Si l'analogie pouvait se déterminer par le nombre de décharges, les forces alliées pourraient justifier leurs prétentions à la parodie de cette célèbre place.

Nous calculons que les assiégés ont jusqu'ici tiré 15,000 coups de canon et un million de coups de fusil. Le résultat de ce feu inouï a été de 41 tués et de 160 blessés du côté des Français. Vous voyez que les effets de la poudre ne sont pas fort terribles.

Mais il est temps que je vous communique quelques détails sur le siège, détails qui pourront expliquer le fait que nous sommes à deux îlets de la place d'Armes.

La tranchée étant ouverte le 27 le feu put commencer sur le fort San Javier le 28 à 5 heures du soir. Nous avions été à même, grâce à la proximité de nos batteries, d'établir une mine presque au-dessous de cette forteresse.

Une demi-heure après que le feu fût ouvert, les pièces de l'ennemi furent démontées, la mine éclata, les Français donnèrent l'assaut et s'emparèrent du fort. Ils perdirent douze tués et une vingtaine de blessés.

La perte des assiégés fut considérable, car ils essuyèrent le feu meurtrier de l'artillerie française presqu'au moment où leurs pièces furent démontées ; ils souffrirent également de l'explosion de la mine et beaucoup de Mexicains furent tués à l'arme blanche à l'assaut de la forteresse. J'ai entendu calculer leur perte à deux mille hommes au moins.

Les Français une fois maîtres de San Javier, nous sommes dans la ville et l'espace qui nous sépare de la Place est réduit. Il est vrai qu'à l'entrée des rues les assiégés avaient des canons et que des fusiliers occupaient les hauteurs, mais l'armée expéditionnaire put éviter le feu des uns et des autres, trouant les maisons, [illegible]

Nous sommes aujourd'hui à San Angostin et nous tenons la ligne des rues qui y correspondent. [illegible] les Français s'empareront de la cathédrale, point qu'il est très important d'occuper pour faire feu sur les forts de Guadalupe et de Loreto.

Si les Français s'emparent de la Cathédrale, il est hors de doute que Gonzalez Ortega ne pourra maintenir longtemps sa position. Le moral de ses troupes est affecté. Dans les 1,500 prisonniers qu'on leur a faits, les désertions se présentent d'heure en heure.

[illegible]

trois bataillons pour prendre San Javier et occuper une grande partie de la ville. Personne ne peut maintenant sortir de Puebla sans être arrêté.

Les assiégés ont envoyé différentes députations auprès du général Forey, les unes pour demander qu'on laissât passer librement les familles et les bouches inutiles, d'autres pour inviter les Français à ne pas attaquer la cathédrale, d'autres encore pour prier le général d'épargner certains quartiers.

Toutes ces demandes ont été repoussées par le commandant en chef, d'abord parce que les familles n'auraient point profité du délai accordé pour sortir de la ville, et en second lieu parce que l'attaque de la cathédrale et de certains quartiers de la ville devait dépendre de la conduite qui y serait tenue. Les Français étant résolus à répondre au feu de l'ennemi de quelque part qu'il fût ouvert.

Je dois dire ici que les assiégeants ont épargné la ville autant qu'il leur a été possible, qu'il n'ont causé que les dégâts inévitables pendant une lutte, et qu'ils ont même proposé de n'employer que l'arme blanche.

Je vous annoncerai aussi que Cholula a été occupé il y a quelques jours par les troupes françaises. La cavalerie de Juarez a voulu s'y opposer et il en est résulté des escarmouches où elle a eu le dessous. Les familles de Puebla réfugiées à Cholula ont accueilli les Français avec de vives manifestations de joie.

Je profiterai du départ des différents courriers pour vous tenir au courant de ce qui se passe ici. X......

Dernières nouvelles.

Une lettre de Vera Cruz du 15 avril qu'on a eu l'obligeance de nous communiquer contient le passage suivant :

Les forces françaises ont pénétré dans une petite partie de la ville de Puebla, mais il leur reste encore beaucoup à faire, et leur artillerie étant insuffisante, il leur faut avancer à l'abri des maisons qu'ils percent pour passer de l'une à l'autre. Ils arriveront peut-être ainsi jusqu'au centre de la ville, mais il s'agit de savoir si cela leur facilitera les moyens de s'emparer des forts qui restent toujours au pouvoir des mexicains surtout ceux de Guadalupe et de Carmen. Ce sera peut-être long.

Une autre lettre de Vera Cruz, aussi datée du 15 avril, contient des nouvelles jusqu'au 9 avril :

"Nous vous remettons ci-joint un extrait des nouvelles de la campagne jusqu'au 1er. Postérieurement, nous avons reçu des nouvelles qui vont jusqu'au 9. Les Français n'avaient que le fort démoli de San Javier que les Mexicains leur avaient abandonné. Ils avaient tenté l'assaut du couvent de San Augustin trois fois consécutives, mais on les avait toujours repoussés avec des pertes considérables.

"Le général d'artillerie de Laumière est mort, ainsi que plusieurs autres chefs et officiers dont les noms nous échappent. Toutes les nouvelles sont unanimes pour dire que la garnison de Puebla se défend d'une manière héroïque."

Nouvelles du Sud DE DEUX JOURS PLUS RECENTES.

NOUVELLES DE VICKSBURG

Invasion du Mississippi par les Fédéraux.

Débarquement de 20,000 Fédéraux à Eastport.

NOUVELLES DU NORD JUSQU'AU 18 AVRIL.

Tentative infructueuse de Longstreet pour passer la rivière Nansemond.

DEPECHES DU GENERAL FOSTER.

L'OR A NEW YORK.

Nous avons reçu un *Jackson Mississippian* du 18 et un *Jackson Appeal* du 23 avril. Nous ne pouvons donner dans cette édition que les dépêches télégraphiques qu'ils contiennent, nous donnerons demain matin le complément des nouvelles.

Dernières nouvelles par le télégraphe.

Les Fédéraux dans le Nord Mississippi.

Invasion du comté de Panola.

Panola, 23 avril—L'ennemi est arrivé de Sud à Senatobia hier à midi. Un détachement fut à Sardi, et coupa le télégraphe—le corps principal continuant en route vers le Nord.

Les forces vinrent par la route de Panola jusqu'à la plantation du colonel Hedge, dont le stock de bestiaux fut enlevé.

La désolation marque le passage des Fédéraux. L'infanterie était pourvue de lassos pour prendre les animaux. Tous les nègres qui voulaient s'en aller furent pris et dans quelques cas, ils furent emmenés contre leur volonté. L'expédition, sans aucun doute, se hâte de regagner Memphis.

De Vicksburg.

Vicksburg, 21 avril—La batterie, sur la péninsule, n'a pas tonné de tout le jour. Un détachement de nos hommes a surpris nombre de yankees sur l'autre bord, hier soir, et en a tué un.

On a entendu aujourd'hui le canon aux environs de Carthage. Rien de la flotte.

DU NORD MISSISSIPPI.

Retraite des Fédéraux.

Panola, 22 avril—L'ennemi a campé hier soir à Hickahala. Il n'avait pas de cavalerie et on suppose qu'il l'avait laissée en arrière pour prévenir toute surprise.

Chalmers n'a jamais été en danger. La disposition de sa petite armée avait été faite d'une manière supérieure.

L'ennemi n'a rien pris qui eût un caractère militaire. Si les colonnes qui se retirent ne sont pas renforcées, Chalmers est dans une position favorable pour les attaquer avec succès.

De Vicksburg.

Vicksburg, 22 avril.—Tout est calme. L'ennemi paraît travailler à la batterie de la péninsule. Le fleuve baisse assez rapidement.

Congrès confédéré.

Richmond, 21 avril—Le Sénat a fixé l'ajournement du Congrès au 1er mai.—Le bill par lequel la Chambre autorise l'envoi de journaux aux soldats sans frais de poste a été adopté par le Sénat.—Le bill qui pourvoit à la conscription d'étrangers non naturalisés a été transféré au calendrier secret.—Le bill de la Chambre pour l'assiette et la perception des taxes a été amendé et adopté.

La Chambre a adopté le bill du Sénat qui abolit les officiers surnuméraires dans le département du quartier-maître et celui du commissaire. Elle a également adopté le bill du Sénat qui autorise de louer un emplacement près de Richmond pour préparer les fournitures navales.

Richmond 22 avril.—Le sénat a passé un bill qui décide la question d'un drapeau de bataille. L'Union est carrée, les deux tiers de la largeur du drapeau, et une barre bleue sur un tiers de la largeur, divisant le champ bleu dans toute sa longueur. Le sénat a passé aussi un bill pour amender l'acte de saisie, disposant que lorsqu'un officier ministériel désapprouve l'estimation la réclamation sera réglée suivant les principes d'équité et de justice.

La chambre a discuté le bill du sénat qui amende l'acte de séquestre, le bill a été rejeté.

De Charleston.

Charleston, 16 avril—Le vapeur de guerre français, *Catinat*, est arrivé devant la barre aujourd'hui et a envoyé un bateau dans le port.

Dernières nouvelles du Nord.

On a reçu le *Herald* de New York du 18. Il dit que les dernières nouvelles de Suffolk sont du 16. Le feu de l'artillerie a fait échouer la tentative de Longstreet qui n'a pas pu franchir le fleuve Nansemond à l'aide de pontons. Les autres nouvelles ne sont pas importantes.

Une rixe a eu lieu à Halifax, entre les soldats et les citoyens.

Mme Semmes, femme du capitaine Semmes, de l'*Alabama*, a reçu l'ordre de traverser les lignes et de se retirer au Sud. Elle demeurait à Cincinnati.

L'or a fermé à New York à 153. Les escomptes sont plus faciles que jamais. Le coton est lourd.

Des avis du Nord du 16 portent que l'on a reçu des dépêches du général Foster dimanche dernier. Il dit qu'il peut tenir dans Washington, Caroline du Nord, encore trois semaines.

Seward a envoyé une autre dépêche au ministre Adams, pour avertir la Grande Bretagne de ne plus laisser sortir d'autres Alabamas pour courir sus au commerce américain.

Le marquis Hartington, qui était dernièrement à Richmond, a fait un discours dans lequel il dit que le Nord peut seulement exterminer le Sud, que le Sud combattra jusqu'à la dernière extrémité.

Le correspondant de la *Tribune* de New-York, parlant de l'attaque de Charleston dit : "Nous avons été repoussés. Les *Ironclads* ont désappointé ceux qui avaient le plus de confiance en eux."

Centre du Tennessee.

Chattanooga, 21 avril—Rosecrans a renvoyé sept autres prisonniers. Il a donné une demi heure à une famille pour se décider à aller au Sud ou dans une prison du Nord.

Des éclaireurs arrivés de la rivière Tennessee annoncent que vingt quatre transports ont débarqué à Eastport, à huit milles de Iuka, vingt mille fédéraux dont la plus grande partie se compose de cavalerie.

Tout est calme sur le front, et il n'y a pas de perspective immédiate de bataille.

Une loi sur les nègres dans le Delaware.

On vient de présenter à la législature de cet Etat le bill dont les dispositions suivent :

1—Aucun nègre ou mulâtre ne pourra dorénavant venir dans cet Etat pour y vivre, et tout nègre ou mulâtre qui se sera absenté cinq jours ne pourra y revenir.

2—Tout nègre ou mulâtre venant dans cet Etat sera condamné à une amende de $50, et sera vendu s'il ne la paye pas.

3—Les nègres ou mulâtres ne pourront avoir des réunions de camps, ni aucune autre réunion *extra muros*. Amende de $10 pour y avoir assisté et emprisonnement et vente si l'amende n'est pas payée.

4—Autre amende de $10 pour tout nègre ou mulâtre assistant à une assemblée publique. Emprisonnement et vente si l'amende n'est pas payée.

5—Tout capitaine ou conducteur qui amènera un nègre ou un mulâtre dans l'Etat, pour assister à une réunion quelconque, sera condamné à une amende de $200.

6—Toute personne qui emploiera ou abritera un nègre ou un mulâtre non résident, quand elle aura [illegible]

7—Aucun nègre ou mulâtre n'aura de fusils, de pistolets, de sabres ou autres armes, sous peine d'amende ($10), d'emprisonnement et de vente.

8—Quiconque vendra ou prêtera des armes à feu ou des munitions à un nègre, paiera une amende de $20.

9—Aucun nègre ou mulâtre ne pourra assister à une assemblée religieuse après neuf heures du soir ou après le coucher du soleil, à moins qu'il ne se trouve à cette assemblée trois blancs assistants et responsables. Les nègres ne pourront faire partie d'aucun *meeting*, si ce n'est de *meetings* religieux ou funéraires. Amende, $10, emprisonnement et vente en cas de non paiement.

10—Aucun nègre ou mulâtre ne pourra prêcher, exhorter ou tenir aucun *meeting* religieux excepté dans le comté où il réside légalement. Amende $20 ; emprisonnement et vente en cas de non paiement.

11—Aucun nègre ou mulâtre ne pourra voter à aucune élection ou occuper aucun office.

12—Tout nègre ou mulâtre, absent de chez lui après 10 heures du soir, payera une amende de $5 à $10, dont moitié pour le dénonciateur. Emprisonnement et vente en cas de non payement.

Retour d'un croiseur fédéral.—La *Tuscarora*, après une année de service spécial ou de chasse aux corsaires confédérés est rentré le 12 à Philadelphie. Les journaux du Nord disent que bien que ce steamer de guerre n'ait pas fait de prise, il a su pourtant suivre de si près les corsaires qu'il les a empêchés de faire beaucoup de mal. Si les navires employés à poursuivre l'*Alabama* et le *Florida*, ajoutent les mêmes journaux, eussent obtenu le même succès, ils auraient prévenu beaucoup de désastres.

Victoires démocratiques dans l'Ohio.—Nos échanges de l'Ohio nous apportent les meilleures nouvelles des retours électoraux. La démocratie a gagné considérablement sur le dernier vote de novembre. Le peuple des campagnes est soulevé. Tout indique pour les prochaines élections une majorité démocratique de 25,000 ou 30,000.

L'emprunt du Sud et la flotte pour l'empereur de Chine.

On lit dans la correspondance parisienne du *Courrier des Etats-Unis* :

Vous savez que cet emprunt est représenté par des obligations rapportant 7 0/0 d'intérêt annuel, remboursables en vingt ans, et que les porteurs pourront échanger contre du coton à raison de six pence, ou 62 centimes et demie, la livre. Les cotons ainsi acquis sont livrables, dès à présent, aux ports d'embarquement des Etats du Sud, sans frais de transport de l'intérieur et sans autres droits que le droit d'exportation de 1/2 cent environ par livre. Si le souscripteur ne veut pas s'exposer aux risques de la guerre, le coton dont il a besoin restera à sa disposition pendant les six mois qui suivront la paix, aux mêmes conditions. Mais la plupart des souscripteurs chercheront à se procurer immédiatement du coton, parce qu'en payant la prime d'assurance qui n'est que de 20 0/0 en Angleterre, la spéculation offre encore un bénéfice actuel de cent pour cent. Il est donc probable que le nombre des bâtiments expédiés pour tenter de violer le blocus va prendre une extension considérable.

Cette affaire présente deux points de vue distincts. Sous le rapport commercial, elle est une conception heureuse pour l'Europe, en ce sens qu'elle conjure tout à la fois une partie des inconvénients de la guerre et des dangers de la paix. Elle ménagera, en effet, la transition entre le présent et l'avenir, et il en résultera que, le jour où le marché de l'Amérique du Sud sera ouvert, le commerce européen n'aura pas besoin de faire, d'un seul coup, son approvisionnement, l'immense exportation de numéraire redoutée des économistes. La plus grande partie de l'emprunt actuel ne semble pas destinée à sortir d'Europe, mais servira à opérer des remises sur les places pour le compte du gouvernement de Richmond.

Sous le rapport politique, le succès étonnant de l'emprunt confédéré prouve la confiance que l'on a généralement, en Angleterre, dans le triomphe final de la séparation ; mais il produira une nouvelle explosion de colère des Américains du Nord contre la perfide Albion. Cette explosion sera d'autant plus violente que le crédit du Sud pourra trouver encore de nouvelles ressources dans les caisses britanniques engagées désormais à le soutenir, et que de véritables flottes se construisent sur les chantiers anglais pour le compte du gouvernement confédéré. Le *Daily News* publie un aperçu de ces constructions navales qui se font, dit-il en plaisantant pour l'empereur de la Chine.

MM. Lairds et Bukenhead construisent deux grands [illegible] de guerre partiellement blindés et à éperons, jaugeant 2,000 tonneaux, du tirant d'eau et munis de puissantes machines ... *pour l'empereur de la Chine !*

Les mêmes entrepreneurs construisent un autre bélier plus petit, aussi cuirassé, sous la direction du capitaine Bullock, *encore pour l'empereur de la Chine !*

MM. Lawrence et fils, sur la Mersey, construisent un grand steamer à hélice, *toujours pour l'empereur de la Chine !*

MM. Thompson frères, sur la Clyde, ont en chantier un puissant bélier de 300 pieds de long sur 35 de profondeur, avec un blindage de 4 pouces et demi en fer, *pour l'empereur de la Chine !*

MM. Denny et Dunbarton, qui ont construit le *Memphis*, capturé en violant le blocus, travaillent à un steamer baptisé le *Virginia*, sur la Clyde. Il appartient, dit-on, partie à une maison de Natmo, partie à des *Chinois*.

On vient de lancer à Glasgow un navire semblable au *Virginia*, aussi pour le compte de propriétaires *chinois*.

En somme, dit le *Daily News*, il y a environ 30 bâtiments de guerre, à divers degrés d'exécution, sur la Clyde et la Mersey, qu'on classe généralement sous le nom de la *flotte chinoise*, et, par l'empereur de la Chine, il est convenu que l'on entend M. Jefferson Davis.

Le frère Jonathan trouvera certainement de fort mauvais goût ce travail pseudonymique de son cousin John Bull, mais il ne devra pas oublier qu'il s'est encore moins gêné, vis-à-vis de ce dernier et de Jonny Crapaud, lorsqu'il a fourni ouvertement des munitions et des bâtiments de guerre à leur ennemi Nicolas.

UNE CONCLUSION SUR L'AFFAIRE DE CHARLESTON.

Un correspondant du *New York Times*, qui écrivant à bord du monitor-amiral l'*Ironsides*, dans le port de Charleston, termine son compte-rendu de sept colonnes par les lignes suivantes :

En ce qui concerne le public, il serait bon d'ajourner toutes conclusions ; mais le peuple les tirera de lui même et peut être injustement et prématurément. Il pourrait arriver dans l'ordre naturel de ces violentes oscillations auxquelles le tempérament public est sujet, que la disposition à voir dans les navires blindés toute qualité imaginable fit place à la disposition d'y voir toute espèce imaginable de vices. Et ainsi les deux jugements seraient également injustes. En attendant, c'est une compensation de penser que les génies inventifs qui se sont déjà occupés de la construction des navires blindés, pourront trouver, dans les résultats acquis par l'expérience, un moyen de faire des choses plus parfaites dans la nouvelle architecture navale.

On peut au moins tirer une induction de l'expérience que nous avons faite hier à Charleston, c'est que le vrai moyen de combattre les navires cuirassés consiste en obstructions plutôt qu'en artillerie, ou peut être en obstructions qui offrent à l'artillerie une concentration forcée de navires sur laquelle les canons peuvent tirer avec une précision et un effet terrible.

Et il y a une autre vérité que cette affaire enseigne, vérité qu'on ne saurait mieux formuler que ne l'a fait Sir Edward Douglas, dans une de ses dernières opinions sur le pouvoir de la marine : "Il est impossible de dire jusqu'où peut aller le pouvoir de la poudre." Il est certain que l'artillerie rebelle en a tiré des ressources sans pareilles jusqu'ici dans l'histoire des guerres.

Les prétendus déserteurs français au Mexique.

Les journaux de Mexico publient à grand fracas des lettres signées par une demi-douzaine de déserteurs français du 2e et du 3e bataillon de zouaves, et par un sergent-major du 99e de ligne appelé Alfred de Cavaignac. La *France* contient au sujet de ces déserteurs la note suivante :

Les journaux américains publient un ordre du jour adressé à son armée par Ortega, commandant en chef des troupes mexicaines, à Puebla, pour leur annoncer que de nombreux déserteurs français arrivent, chaque jour à son camp et pour les engager à les recevoir avec cordialité et bienveillance.

Ce document, imaginé pour tromper l'Europe, est mensonger. On annonce que le général en chef lui a répondu en établissant par des chiffres irrécusables, que la désertion est complètement nulle dans les rangs de l'armée française, et en relevant, en outre d'autres calomnies du même genre inventées par Juarez pour tromper l'opinion publique.

FIN DES TROUBLES EN COCHINCHINE.

On lit dans le bulletin du *Moniteur* :

Une nouvelle dépêche télégraphique de l'amiral Bonard confirme la nouvelle de la prise de Gocond ; tous les centres de l'insurrection annamite ont été dispersés après la prise des forts et batteries élevés par les insurgés. Cette rapide campagne nous a coûté peu d'hommes tués ou blessés, mais d'assez grandes fatigues pour tourner les positions ennemies à travers des terrains inondés. Au départ de la dépêche toute résistance avait disparu et les troupes commençaient à reprendre un repos nécessaire. L'amiral était rentré à Saïgon le 28 février.

Les renforts amenés de Chine et de Manille par l'amiral Jaurès ont permis de pousser les opérations contre les insurgés avec une vigueur qui en a assuré le succès décisif.

A Shanghai tout était tranquille.

Au Japon, un attentat isolé avait été commis à Hakodadi sur la personne de M. P. Mermet, missionnaire, dont les suites n'ont heureusement pas été dangereuses.

Le coupable était arrêté et placé entre les mains de la justice.

On lit dans le *Pays* :

"Certains journaux ont annoncé que deux jeunes Polonais, pris sur le sol français, avaient été arrêtés à Koenigsberg par la gendarmerie prussienne et livrés aux autorités russes. Ce fait a été inexactement reproduit. Il est vrai que deux jeunes gens d'origine polonaise, les sieurs Jorowski et Jacques Nowodworski, ont été détenus en Prusse pendant quelques jours ; mais ils ont réclamé les bons offices de notre consul à Dantzig, et le gouvernement français a [illegible]

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,

Lundi soir, 27 avril, 5 heures P. M.

COTON—Il s'est vendu, samedi, mais on ne l'a pas annoncé, 7 balles de bon ordinaire à 65c la livre. Il y a eu demande aujourd'hui, mais nous n'avons aucune transaction à annoncer.

SUCRE—Il y a eu plusieurs petites ventes, s'élevant à 100 boucauts à 8 à 8½c le bon ordinaire à 10½c le prime à choix de la nouvelle récolte. Le [illegible] payé le tarif.

MELASSE—Bonne demande. Les transactions s'élèvent à 1400 barils, en plusieurs lots, à 2 c l'aigre de l'ancienne récolte et 32 à 33 et 36 à 37c la fermentée de la nouvelle récolte, suivant la qualité.

MAIS—500 sacs de jaune ont été vendus aujourd'hui, en petits lots, à $1 30 à $1 40 le boisseau.

FARINE—De petites ventes seulement, à $12 à $12 50 le baril de superfine et 12 50 à $13 50 l'extra.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 28 avril 1863.

Arrivé, hier, 24 bœufs, et 45 veaux. Vendu, 37 bœufs et 38 veaux. A vendre, 76 bœufs, 145 cochons, 72 veaux et 3 vaches à lait.

Bœuf, 1re qualité, par livre, net	30 cts.
" 2e "	20 "
" 3e "	15 "
Veaux, 1re qualité, par tête	$25 @ 30
" 2e qualité, par tête	$20 @ 25
Cochons, par 100 livres gr.	$13 @ 15 ct.
Moutons, suivant la qualité, par tête	$6 @ $10
Vaches à lait, par tête	$100 @ $15

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans

EXPEDIES HIER.

Steamship de la malle des E.-U. Continental, Marshman, pour New York.

Navire Grahams Polly, Norton, pour New York.

ARRIVES HIER.

Steamboat Union, Ure, Baton Rouge.

Goëlette H S La fair, de la Côte.

Goëlette Joséphine S. Small, Matamoras.

Goëlette Central America, Vera Cruz.

☞ Pour les exportations et les importations voir la partie anglaise.

ATTENTION.

PROPRIETE DE VALEUR A L'ENCAN PAR LE SHERIF.

☞ Nous appelons l'attention publique sur la vente qui aura lieu aujourd'hui à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale par le ministère du shérif, de deux terrains de valeur avec les bâtisses et améliorations connues sous le nom de "Boulangerie des Etats-Unis" situés rue Julie et de trois terrains vagues faisant face aux rues Clio et Roman, Premier District. Voir aux annonces.

Beaux meubles, deux magnifiques billards &c. à l'encan par le shérif.

☞ On nous prie d'appeler l'attention sur la vente qui aura lieu aujourd'hui à 10½ heures A. M., sur les lieux, par le ministère du shérif, de tout l'ameublement du Club Irwin, situé à l'angle des rues Royale et de la Douane, 2me District, comprenant deux magnifiques billards.

VENTE CONTINUEE.

☞ La vente du stock de marchandises sèches et de l'installation du magasin No 84, rue du Camp, [illegible] du courant.

☞ M. R. T. Montgomery vend à l'encan aujourd'hui, mardi, à midi, dans la rue du Camp, No 93, farine, bacon, mélasse, &c. et une variété de groceries.—A onze heures dans la rue du Camp No 87 beaux meubles, tapis, rideaux, literie, vases riches. Voir aux annonces.

☞ M. J. P. Boisseau, encanteur, vend des groceries et des provisions ce matin, à onze heures à son magasin d'encan, au coin des rues Magasins et Gravier.—Voir l'annonce.

AVIS.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer au public que pour le premier de mai, il transportera son bureau au No 19, Passage de la Bourse, près Bienville, au No 19 Passage de la Bourse entre Conti et St Louis, où il continuera le même genre d'affaires.

L. JOUBLANC.

☞ PARTIRA immédiatement pour VERA CRUZ, le beau brick fin voilier, [illegible] des passagers s'adresser au No 59 Passage de la Bourse.

VACCIN.

Mme MAURY annonce à sa clientèle et au public qu'elle a du vaccin de midi à une heure. Résidence, rue Bourbon No 2.4, entre Dumaine et St Philippe. 2 avril—3m

Changement de domicile.

Le soussigné a l'honneur d'informer ses amis et pratiques, qu'il vient de transporter son magasin de LAINES ET DE FANTAISIE, au No 157 rue du Canal, (Touro Buildings) [illegible] et les prie de lui accorder, comme par le passé, leur bienveillant patronage.

F. GUEBLE, 157 rue du Canal.

23 avril—3t

Modes ! Modes ! Modes !

Mme LOUISE MALIVERT,

35 ... RUE ROYALE ... 35

DEVANT partir pour France dans la première quinzaine de mai, elle vendra son assortiment [illegible] A DES PRIX TRES REDUITS.

Elle profite de cette occasion pour remercier les dames de cette ville, qui l'honorent de leur confiance.

LOUISE MALIVERT, 35 rue Royale.

15 avril—15t

Ecole à bon marché.

Le soussigné annonce respectueusement au public qu'il vient de transférer SON EXTERNAT au No [illegible] rue Johnson, près de l'Hôpital. Comme par le passé, [illegible] à 4 piastres par mois. [illegible] 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

T. THEARD.

DEMANDE DE COUTURIERE.

On demande une excellente couturière en robes [illegible] s'adresser immédiatement [illegible] No. 215, entre les rues Toulouse et [illegible] 25avril—3t

Cuisinière.

UNE française désire se placer comme cuisinière dans une famille. [illegible] par lettre, à M. [illegible] au bureau de l'Abeille. 15 avril—3t

Tabac en feuilles en boucaut. A VENDRE

QUELQUES boucauts de tabac en feuilles, de différentes qualités. Une partie est convenable pour [illegible] Les échantillons peuvent être vus [illegible] entre les rues Lafayette et Girod, de 9 heures à midi. 24avril—1f

En débarquement de la barque "Faith" de Bordeaux

12 barriques vin rouge, bonne qualité.
[illegible] qualité supérieure.
[illegible] huile d'olive surfine de Barigoule.
40 barriq. vin rouge, Montferrand.
20 "12 " vin rouge, St Julien.
100 "12 " Margaux.

A vendre par OSCAR BERCIER & Co., No 17, rue St-Louis.

Que le découragement cesse d'être le malheur de la famille humaine. Vous demanderez peut-être comment il faut s'y prendre pour empêcher L'ABATTEMENT DE DESESPOIR, cette tendance de votre [illegible] Les médecins et leurs remèdes n'ont pas réussi ; les stimulants ordinaires du jour n'y réussiront pas ; mais, avant d'abandonner tout espoir, essayez l'ELIXIR DE WRIGHT, qui vous rend la jeunesse et vous donne un nouveau sang. Vous qui languissez sur le bord de la tombe et avez le désir de vous revoir, puissiez vous, même au dernier moment, avoir recours à l'Elixir.

A vendre par J. WRIGHT & Co., rue de Chartres, No 21

27 avril—29 1 mai

Mess Porc, Bicarbonate de Soude, Poivre noir, Ferblanc en feuilles, Fil de fer, Huile de lin, Huile de charbon, Cacao, Savon de Castille, Cochenille, &c.

400 barils mess porc,
50 kegs bi-carbonate de soude,
35 boucauts soude,—soda ash,
2 sacs café Rio,
30 sacs poivre noir,
200 caisses ferblanc IX 1 c & c
60 paquets fil de fer No 6 à 18,
30 barils huile de lin,
400 gallons huile de charbon en ferblanc de 5 gallons,
20 sacs cacao de Guayaquil,
50 boîtes savon de Castille,
5 surons cochenille.

A vendre par BERNARD TURPIN, 75 rue Vieille Levée

27 avril—2

En magasin et à vendre, en lot, au gré des acheteurs :

200 BARILS PORC MESS,
100 " nouveau,
100 demi-barils BŒUF F. M. Halstead & Chamberlain
30 tierçons JAMBONS Rawson,
10 " JAMBONS McKeehan & Evans,
40 tierçons GRAISSE FEUILLE de choix,
50 barils " "
70 fréquins " "
50 seaux " "
25 barils MAQUEREAUX, No 1, nouveaux,
50 demi barils " 1, "
25 quarts " 1, "
100 barillets " 1, "
100 barillets " 2, "
250 douzaines BALAIS assortis,
150 rames PAPIER A SACS, grandeurs assorties,
150 rames petit PAPIER DE PAILLE,
20 barils CORNICHONS,
50 demi " "
20 sacs SEL DE TABLE, 5 et 10,
50 " CAFE RIO,
40 poches CAFE JAVA.
10½ boîtes THE OOLONG, de choix,
8½ " YOUNG HYSON, de choix,
5 caisses " GUNPOWDER de choix,
100 caisses SAVON DE CASTILLE,
100 caisses SAVON de Fay, pour familles,
100 " " ERASIF de Lyman,
60¼ " AMIDON,
25 barillets SEL SOUDE.
15¼ caisses TABAC G. W. Bartlett,
15¼ " Golden Seal,
15¼ " Champion Twist,
150¼ " Royal Gem,
10¼ " Law's Twist,
25 " Anderson's Navy,
8 " Grey Eagle,
40 grosses SOLACE d'Anderson.

BROTT, DAVIS & SHONS,
17avril— Nouvelle Levée, encoignure Gravier

Maison meublée et pension bourgeoise, A vendre pour cause de départ.

On offre de vendre UNE MAISON MEUBLEE avec pension bourgeoise, contenant douze chambres garnies, une vaste salle à manger, une cuisine, cave et dépendances. Cette maison existe depuis trois ans et est bien achalandée. Le propriétaire est disposé à faire un bail à la convenance de l'acquéreur. [illegible] Pour plus amples renseignements [illegible] rue Royale No. 123, entre Toulouse et St-Louis, de midi à trois heures. 9 avril—1m

FARINE—200 barils farine XXX, pour familles, à vendre en débarquement du steamer Morning Star, en face de la Place Jackson, s'adresser au Purser, à bord.

[illegible]—Huit barils [illegible] frais, à vendre en débarquement du steamer Morning Star. S'adresser au Purser, à bord. 27 avril—3f

ABONNEMENTS. HEBERT & ESCOUSSE, 131, rue de Chartres. Agent général du *Courrier des Etats-Unis* et de tous les journaux de Science, Arts et Modes DE PARIS.

NOUS [illegible] 30 avril—1f

Le Docteur D'AQUIN

A l'honneur de prévenir le public et sa clientèle qu'il a transféré son domicile au No 190, de la rue de l'Hôpital [illegible]

Décédée hier soir, à 10 heures, à l'âge de 73 ans, Mme veuve HENRI BRICOU. Les amis et connaissances de sa famille sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement qui aura lieu ce soir à quatre heures. Le convoi partira de la rue Girod, entre St-Bernard et Annette, où le corps est exposé.

Cie gé de St-Augustin.

Décédée, le 24 du courant, à la Paroisse Plaquemines, Mme MARIE MÉLANIE DUTILLET, née Fontenelle, épouse de l'Hon. Chs. Dutillet

Décédé hier, à 2 heures P. M., ADELARD BLONDEAU, de la Nouvelle-Orléans. Ses amis et connaissances sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 5 heures P. M. précises. Le corps est exposé chez lui No 86, rue Bourbon, entre St-Louis et Conti.

DE LA PART DE SA FAMILLE.

Nlle Orléans, 28 avril 1863.

Les amis et connaissances des familles Gourgues et Lhoste, sont priés d'assister à une basse messe qui sera dite MERCREDI MATIN, à 6 heures et quart, à l'Eglise St-Augustin, pour le repos de l'âme de feu CHARLES LHOSTE.

DE LA PART DE LA FAMILLE.

Société d'Economie et d'Assistance Mutuelle.

Décédé, hier à midi, le frère CYPRIEN ARMAND, âgé de 52 ans, natif de cette ville. Ses amis et connaissances, ceux de sa famille, ainsi que ceux des membres de la Société, sont priés d'assister à ses funérailles, sans autre invitation, cette après-midi à quatre heures. Maison mortuaire, encoignure St Philippe et Marais.

Par ordre du président.

28 avril P. FORÉE, secrétaire.

Service funèbre.

Mardi 28 courant, à 7 heures du matin, il sera célébré à la Cathédrale St Louis, un service funèbre pour le repos de l'âme d'ANTOINE LESNE, décédé à Véra-Cruz (Mexique), le 27 février dernier. Les amis et connaissances de la famille Lesne et de Fontblanche sont priés d'y assister.

SERVICE FUNEBRE.

Mercredi, 29 courant, à 7 heures et demie du matin, il sera célébré à la Cathédrale St-Louis, un service funèbre pour le repos de l'âme de JOACHIM COURCELLE.

Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister sans autre invitation.

Service Funèbre.

Il sera célébré mardi 28 du courant, à l'Eglise Ste-Anne, rue St-Philippe, à 7 heures et demie du matin, un Service Funèbre pour le repos de l'âme de Mme Veuve FRANÇOIS BEAUMONT LIVAUDAIS. Les amis de la famille sont priés d'y assister. 22av—au 28

ON ACHÈTE

AU PLUS HAUT PRIX

L'OR, L'ARGENT

ET TOUS LES BILLETS

QUI NE PASSENT PLUS,

13, RUE ST-CHARLES,

au premier.

N. B.—Ouvert tous les jours de 7 heures du matin à 7 heures du soir. 26avril—3f

ORDO AB CHAO.

Grand Conseil Kadosch Nazaret No 3

VALLÉE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, 27 avril 1863, E∴ V∴

Le Grand Conseil de KADOSCH, sous le titre distinctif de Nazaret No 3, régulièrement constitué à la Nouvelle Orléans, sous la juridiction du SUPR∴ CONSEIL du 33e et dernier degré du Rite Libre Ancien et Accepté, Ecossais, pour l'Etat de la Louisiane, procèdera, mardi soir, 28 avril à 7 heures précises, dans le local rue St-Louis, entre Royale et Chartres à l'initiation de plusieurs Chev∴ Rose Croix au sublime grade de KADOSCH. Les Chev∴ K∴ réguliers de cette Vallée sont invités à assister à cette initiation.

Par ordre du Grand Conseil.

JOSEPH MIZZI, G and Secrétaire.

27 avril—2t

Mais ! Mais !

DEUX MILLE boisseaux maïs Flint strictement prime.

A vendre par P. M. TOURNÉ, Rue Tchoupitoulas, No 123.

27avril—3t

UN jeune homme parlant français et anglais, capable de conduire une confiserie, trouvera de l'emploi en s'adressant chez J. Bilneau, encoignure Canal et Bourbon 27avril—3f

AVIS.

A PARTIR d'aujourd'hui, toutes les procurations que j'ai données sont revoquées et annulées. M. X. Weissembach est néanmoins autorisé à agir comme mon [illegible] de pouvoir spécial, par acte passé pardevant M. Abel Dreyfous, notaire public de cette ville.

F. J. UMPFELBACH.

Nlle Orléans, 24 avril 1863. 27 avril—3f

ARTICLES DE MODES.

No 66, rue de la Douane, au 1er.

W. DAUPHIN vient de recevoir un bel assortiment de fleurs artificielles, rubans, ruches, plumes etc. 27 avril—3t

Avis.

LE Percepteur du REVENU INTERIEUR ayant donné avis officiel que les taxes seront perçues à partir de cette date—

Les déposants sont prévenus que tous les checks de plus de VINGT piastres doivent porter un timbre de taxe de deux cents, [illegible] pour paiement et que la personne qui se sert d'un timbre ou l'appose doit écrire dessus ses initiales et la date du jour qu'elle s'en sert.

Nelle Orléans, 25 avril 1863

L. BERNARD, Caissier de la Banque de l'Etat de la Louisiane.
E. ROUSSEAU, Caissier de la Banque des Citoyens.
GEO. A. FRERET, Caissier de la Banque de l'Union de la Louisiane.
AUG. MONTREUIL, Caissier de la Banque de la Louisiane.
MORTIMER BELL, Caissier de la Banque de la Nouvelle-Orléans.
CH. JUMONVILLE, Caissier de la Banque du Canal
G. GRUZAT, Caissier de la Banque des Artisans et des Marchands.
AM. FORTIER, Caissier de la Banque d'Amérique.

24av—6f

Habillements nouveaux.

LE soussigné vient de recevoir un grand stock complet d'HABILLEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ETE la plupart à bas prix. Il appelle sur ces articles l'attention du commerce et des acheteurs de la campagne.

Egalement, un assortiment frais de VETEMENTS DE PLANTATIONS. Le tout est offert aux plus bas prix du marché.

GEORGE SEARING, Rue des Magasins No 23, encoignure Gravier. 27av—20f

Perdu ou volé.

UN BILLET de six cents piastres ($600 00) daté du 15 décembre 1862, souscrit par Charles E. Forstall à l'ordre de A. Pitot et payable à un an de sa date. Le public est prévenu de ne pas négocier ledit billet, paiement en ayant été arrêté. 22 avril—27, 3 mai

SALPETRE Dupont—5 barils venant reçus en vente par CUSACHS & OGDEN.

TAXE DE DESSECHEMENT.

Bureau des commissaires du Premier District de Desséchement.

No 20 Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 28 Mars 1863.

LES propriétaires de terrains dans le Premier District de Desséchement, compris entre la rue Julie et le Nouveau Canal, à la limite supérieure, la rue St-Pierre et le Bayou St-Jean, à la limite inférieure, depuis le fleuve jusqu'au Lac Pontchartrain, sont avertis que le second versement de l'assessement pour les frais de desséchement du dit District, est maintenant dû et payable à ce bureau.

Les commissaires croient devoir rappeler aux propriétaires qui n'ont pas opéré le premier versement, que jugement a été rendu contre eux pour ce montant, et qu'ils ne s'acquittent pas immédiatement des ordres de saisie seront lancés et leurs propriétés vendues conformément à la loi.

Par ordre du Bureau. G. INGRAM, Président.

30mars—1m

FRUITS au jus et à l'eau de vie—25 caisses fruits au jus assortis grandes et demi bouteilles,
50 caisses fraises au jus do do do
50 caisses fruits à l'eau de vie assortis,
20 caisses prunes à l'eau de vie,
15 caisses poires à l'eau de vie,
100 caisses cerises à l'eau de vie, en magasin et à vendre par HENRY VALETON & CO, 27, 29 et 31, rue Bienville 3av

VINS ! VINS !

EN débarquement du navire Laura Russ, de Bordeaux
85 barriques vin rouge St Magne,
94 barriques vin rouge St Estèphe,
98 do do St Julien,
98 do do Chateau Brandeau,
58 do vin blanc Sauterne,
85 caisses vin rouge St Julien,
500 do do St Estèphe.

A vendre par E. BORDELOIS, 21, rue Conti 8avril—1m

VINS VINS

30 barriques vin rouge ordinaire,
15 do do pour famille,
25 caisses muscat de Frontignan,
20 do vermouth de Turin.

A vendre par L. B. SANARENS, 354, rue de Chartres, près Esplanade. 18 avril—2m

AU CASINO.

SALON DE BIERE.

Ancienne Maison LOUIS STEGLE,

Rue de la Douane No 93.

LE soussigné prévient le public et ses amis qu'il tient le salon de bière au Casino rue de la Douane No 93. On y trouvera toujours un lunch chaud et froid—la bière et les liqueurs sont de première qualité.

Rien ne sera négligé pour satisfaire le public.

2 avril—30f JULES ABRIE.

A LA PLUME DE BRONZE.

FRANCIS BOUVAIN,

Rue Bourbon, entre Bienville et Conti.

Papeterie et articles de bureaux.

Papiers en tous genres, à la rame et en détail ; Papier à lettres, Papiers d'écoliers, Papier notaire, Papiers d'emballage, Papiers mantille, Papiers de fantaisie, Papiers de soie, Papiers pour dessin, Papiers de couleur, Papiers à plat, Papiers pour journaux, Papiers fins français et anglais, &c., &c.

Articles de bureaux et fournitures d'école.

Plumes, crayons, encres, encriers, ardoises, enveloppes de toutes grandeurs et qualités, cire, porte plumes, canifs, gommes, cahiers brochés et reliés, &c.

Assortiment COMPLET de LIVRES DE COMMERCE, toutes réglures et reliures, à prix excessivement réduits.

Cartes à jouer, dominos, échecs, &c.

Toute espèce de réglure sur commande. Imprimerie typographique.

☞ Maison de commission pour tous papiers, etc., spéciaux d'importation française et anglaise. Spécialité de papeterie fine pour dames. Objets pour cadeaux. PRIX DES PLUS RAISONNABLES. 21mars—3m

LIQUIDATION !!

L. GUILBAUX, sellier, 121 et 123 rue Royale, prévient sa clientèle, que désirant clore les affaires, il vendra tout son stock, consistant en—Selles, harnais, brides, colliers, mors, fouets et cravaches, articles de chasse, [illegible] au PRIX COUTANT, pour du comptant.

M. Guilbaux engage tous ses clients à venir [illegible] Nlle-Orléans, le 16 février 1863. L. GUILBAUX.

16 fév—3m 121 et 123, rue Royale.

Théâtre de l'Opéra.

Représentation extraordinaire, Au bénéfice de M. Dubois. *Jeudi 30 avril.*

La Fille du Régiment, Opéra comique en 2 actes.

Un cheveu pour deux têtes.

Oncle et Nièces.

Intermède musical, dans lequel le célèbre Jules, âgé de 5 ans, exécutera plusieurs batteries françaises.

Grand Bal de souscription

Donné par la Société de Bienfaisance des Jeunes Gens

AU PROFIT DE LA CAISSE DES VEUVES ET DES ORPHELINS

A la salle Maçonnique,

VENDREDI, 1er MAI 1863.

—DIRECTEURS—

J Dubelan, A Ivey, H Dreyfus, N T Aneman, W Reinerth, J Villeman, C Morley, E Robert, J Kantzman, L Ulm, F Stumacher, D Leonhard, J Metayer, J Ciero, C F Faber, E Merith, J A Feuilloley.

☞ Prix du billet—$2.

Les Messieurs désirant des invitations de dames sont priés de s'adresser à l'un des directeurs du bal, au No 13, rue Vieille-Levée, entre Conti et St-Louis, ou au No 32, rue d'Orléans.

Les Messieurs désirant souscrire pour le bal s'adresseront à un des directeurs.

Le comité d'invitation se réunira tous les mardis et jeudis soir.

Aucune carte d'entrée ne sera vendue le soir du bal. 16avril—au1mai

PLUS DE FIEVRES EN FRISSON

—Martyrs de la fièvre intermittente, un mot : Vous êtes seuls responsables de vos souffrances. Il n'est pas plus sûr que vous trembliez aujourd'hui et que vous trembliez demain que LE CELEBRE AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER fera disparaître le mal dont vous souffrez. Si vous aviez pris cet excellent tonique comme préservatif, vous n'en auriez pas besoin maintenant comme remède, car il met le système à l'abri de toutes les fièvres miasmatiques. Puisque vous avez été négligents, hâtez vous d'avoir recours au seul remède efficace. Servez-vous de L'AMER DE HOSTETTER pour chasser le frisson. C'est ce que l'expérience a démontré à des milliers de personnes—et elle vous le démontrera de même. La quinine agit lentement, elle est désagréable à prendre elle est plus dangereuse que le mal lui-même et dans bien des cas, elle ne produit aucun effet. L'AMER, au contraire, agit promptement, ne peut faire aucun mal, fortifie, prolonge l'existence, N'A JAMAIS FAILLI et NE FAILLIRA JAMAIS. Rejeter L'AMER DE HOSTETTER dans un pays où règnent les fièvres intermittentes et rémittentes, c'est refuser le salut et appeler la maladie.

Agents pour la vente de l'Amer de Hostetter—
J. WRIGHT & Co, rue de Chartres, No 21,
E. J. HART & Co, rue Tchoupitoulas, No 77 et 79,
G. THEURER, au-dessous du marché français,
J. MORGAN, HALL & Co, rue de la Commune, No 30
G. N. MORRISON & Co, rue des Magasins, No 12,
JOHN T. MOORE & Co, rue Poydras, Nos 7 et 9,
JOSEPH MAILLOT, rue Crossman, No 12,
SCOVIL & MEAD, rue de Chartres, No 111.
THOMPSON & BARNES, 23 et 25 rue Commune.

25avril—6

Avis de la Direction des Postes.

Droit de poste payable en espèces.

CONFORMEMENT aux instructions du Directeur général des postes, le droit de poste sur les lettres venant de la Grande Bretagne et de l'Irlande, de France, de Russie, de Hambourg, Brême ou de Belgique, sera perçu en espèces d'or ou d'argent, à partir du 1er mai prochain.

JOHN M. G. PARKER, Maître de poste.

21avril—1m

AVIS.

LA personne qui aura levé à la Poste une lettre à l'adresse de LUQUET Jn. est priée de la remettre audit bureau ou à celui de l'Abeille. 25 avril—3

TURIAF DUPRÉ & Co.

COMESTIBLES POUR HABITATIONS & FAMILLES

Venant d'être reçu.

Graisse, épaules, jambons, langues de bœuf, beurre de Goshen, café, whisky, amidon, bougies, cognac, sucre, farine, porc mess, sel, &c, &c.

—ENTREPOT—

Ils emmagasineront FARINE, AVOINE, MAIS, &c

25avril—6f 9, VIEILLE LEVEE.

A Louer.

La maison située à l'encoignure des rues St Claude et Dumaine—Possession en sera donnée le 1er mai prochain. S'adresser No 20, rue Conti, entre les rues Vieille-Levée et Chartres. 23avril—10f

AVIS.

Nlle-Orléans, 31 mars 1863.

LA société existant entre les soussignés, sous le nom de LANATA FRERES est dissoute d'un commun accord. M. Antoine Lanata reste chargé de la liquidation de la maison.

DOMINIQUE LANATA.
JOSEPH LANATA.
ANTOINE LANATA.

Le soussigné continuera le même genre d'affaires pour son propre compte au même local, Nos 9 et 11, rue Jefferson. ANTOINE LANATA. 2avril—10f

A LOUER.

LE haut de la jolie maison située à l'encoignure Royale et St-Philippe, comprenant quatre appartements, cuisine, chambres à domestiques, chambre à bain, &c. &c., à un bon locataire. Les conditions seront très avantageuses.

S'adresser chez THEODOR DANZIGER, Encoignure Royale & St-Philippe. 21av

Corde d'Emballage.

CORDE D'EMBALLAGE—45 rouleaux corde supérieure du Missouri faite à la machine, en lots au gré des acheteurs.

Vieux whisky Rye.

6 barils whisky très vieux et très fin, à vendre par GEORGE A. BEARD, 11av—1m Entrepôt St Louis

Or et Argent.

LE plus haut prix est payé pour la vieille matière D'OR et d'ARGENT au bureau de Change, No 20, rue Royale (Bourse des Marchands) 17avril— m

Mme LA BLANCHE.

LECTEURS REMARQUEZ CECI!

CEUX qui croient que les clairvoyants peuvent décrire toutes les maladies auxquelles l'homme est sujet et prescrire les remèdes devraient se rappeler que tous leurs pouvoirs ne seraient d'aucune utilité aux malades sans des connaissances médicales profondes. Conséquemment ceux qui, sans la moindre connaissance, ont la témérité de traiter ne sont que des charlatans.

Mme La Blanche, à part sa clairvoyance bien connue, peut montrer son diplôme, pour les différentes branches de l'anatomie, de la chirurgie et pour toutes les maladies des femmes et des enfants. Elle est donc digne de la confiance et de l'appui des citoyens de la Nouvelle-Orléans. On peut la consulter tous les jours, de huit heures du matin à huit heures du soir.

Résidence, rue Bienville, entre Bourbon et Dauphine. Consultations—en français et en anglais. Prix modérés pour les dames et les messieurs. 15 avril—

A louer,

UNE jolie petite résidence d'été très confortablement située à quelques pas des rues Esplanade et Broad avec jardin, meublée ou non meublée. S'adresser chez A. THEZE, 97, rue Royale près St Louis 25 avril—3

MAGASINS A LOUER.

No 25, rue Nouvelle Levée,
No 24 rue Commune,
No 44, rue du Canal,
No 17 rue St Charles,
No 8 rue Front Levée
No 92½ rue Commune,
No 42 rue de l'Union,
No 124 rue Gravier,

S'adresser à EUG. ROCHEREAU & CO., 16 et 18, rue St Louis.

Nouvelle Orléans, 24 avril 1863 25 avril

VIN ! VIN !

CINQUANTE barriques vin rouge de table, pour familles.

A vendre par S. E. CASTENDYK, Rue Tchoupitoulas, No 16

21 mars

AVIS.

La société existant sous le nom de C SCHUMACHER & Co étant dissoute, M. JAMES BRYAR est chargé de la liquidation des affaires de cette maison qui a été transportée au No 35, rue de Chartres, au premier, dans les vastes magasins dernièrement occupés par MM. Richard Aldige & Cie, où il continuera à recevoir par chaque steamer un grand et magnifique assortiment de marchandises pour hommes, femmes, demoiselles et enfants telles que :—ARTICLES EN PAILLE, SOIERIES, RUBANS, DENTELLES, FLEURS et tout ce qui concerne les MODES.

Il sollicite la continuation du patronage si libéralement accordé jusqu'à ce jour à ses prédécesseurs.

Désirant clore les affaires de la maison C. Schumacher & Cie, il vendra tout leur stock à des prix modérés pour du comptant. Il profite de l'occasion pour prier les personnes qui doivent à ces messieurs de venir régler leurs comptes. 7 avril—au31

Fabrique de fleurs artificielles.

Mlle EMELIE SERVANT, fleuriste,

Ex-première de chez Mme Dardignac, et si avantageusement connue des dames de la Nlle-Orléans, vient d'ouvrir un magasin, rue Royale, No 161, entre St-Pierre et Orléans. Elle invite respectueusement les dames à vouloir bien venir visiter son joli assortiment de fleurs en tous genres. On trouvera constamment chez elle des fleurs de premier choix, fleurs naturelles et de fantaisie, spécialité pour parures de mariées et de soirées, Couronnes de communiantes, Garnitures de salon, Bouquets d'église, Ornements pour tombeaux, &c.

Fait sur commande toute espèce de fleurs.

Donne des leçons. 11avril—1m

250 paniers Eau de Seltz naturelle

100 caisses eau de Vichy naturelle,
5 barils de crème de tartre en poudre,
1000 onces sulfate de quinine de Pelletier,
200 flacons pilules et liqueurs de Laville,
1000 livres chloroforme,
1000 " camphre raffiné,
50 barils sel d'Epsom,
10 barriques soda,
250 livres sous nitrate de Bismuth.
30 carboys acide sulfurique,
10 " " nitrique,
10 " " muriatique.
Iodure de potassium,
Calomel anglais,

Eau de Cologne,

Bi-carbonate de soude,
Alun en poudre,
Jalap en poudre,

Couperose,

Baume de copahu,
Poudre de Dover,
Sel de nitre en poudre, &c., &c.

A vendre par L. CASTEL, encoignure Royale et Ste Anne

15avril—1m 3ps

Mort aux Rats et aux Ravets.

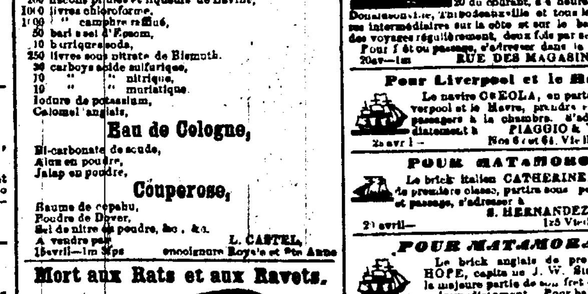

Agent le plus sûr et le plus efficace qui ait jamais été offert au public pour l'extermination de cette désagréable vermine.

Méfiez vous des mauvaises contrefaçons, et demandez du véritable "WILSON'S RAT and ROACH EXTERMINATOR."

A vendre par WRIGHT & Cie., No 21, rue de Chartres, entre Canal et Douane.

16mars— Seuls Agents

Extrait DE CAFÉ, Vermicelli et Macaroni, Fabriqués par *LIENHARD et NORMAND,*

—308 Toulouse, entre Marais et Tremé, et No. 48, en face du Vieux Bassin, côté supérieur, près Marais.

GRUYERE—[illegible] HENRY VALETON & Co., [illegible] rue Bienville [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Chiffons en coton, beurre Goshen de choix, graisse, amidon, chandelles blanc de baleine, huile de charbon, savon, mélasse, sucre et différentes groceries à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu mercredi, 29 du courant, à onze heures, au coin des rues Poydras et Front Levée—

6 balles coton,
1 " coupures de corde,
2 " chiffons,
3 boucauts sucre,
40 barils mélasse,
50 " huile de charbon,
14 sacs graines de coton,
25 fréquins beurre de Goshen,
50 tierçons graisse en feuilles,
200 caisses amidon,
150 " chandelles blanc de baleine,
75 caisses savon,
11 barillets saleratus,
5 barils pois concassés,
3 barriques Porter Londres,
20 barils farine blé sarrasin.

Conditions—comptant. 28 avril

3,500 sacs maïs blanc de choix et 900 barils farine extra de choix à l'encan.

PAR R. T. MONTGOMERY.

IL sera vendu, mercredi, 29 du courant, à 10 heures, en débarquement du steamer "Morning Star", en face de la Place Jackson—

3,500 sacs maïs blanc de choix, 900 barils farine extra de choix.

Conditions—comptant. 28avril.

Farine de choix à l'encan.

Par R. T. MONTGOMERY, encanteur.

IL sera vendu, aujourd'hui, mardi, 28 du courant, à midi, au magasin d'encan, rue du Camp No 93 :

50 barils farine de choix.

Conditions comptant. 28 avril

Vente péremptoire, sans réserve.

45 caisses marchandises sèches, cotons blancs et écrus, cotonnades, gingas à tabliers, linons, coutils fil, diapré, gingas fils, &c., sans réserve.

PAR T. KEELAR & SON, T. KEELAR, encanteur.

IL sera vendu, mercredi prochain, 29 du courant, à 10 heures du matin, à leur salle d'encan, rue du Camp, No 71—

4 caisses indiennes deuil ; 1 caisse gingas à tabliers,
4 " Pemberton ; 2 c. Fragues Long Cloth
3 " Mount Vernon ; 2 c. coton blanc Naugatuck,
4 " Empire ; 2 caisses coton Portsmouth,
5 " Richmond ; coton blanc,
2 " Cocheco ; 2 balles coton écru,
2 " coton Sprague ; 3 caisses cotonnades
2 " S [illegible] ; 50 pièces coutil fil,
70 pièces brillants ; 45 pièces diapré,
200 " linons ; 6 pièces gingas fil,
100 " barèges ; 30 pièces mousselines suisses,
35 " batistes linons ; 30 pièces à barres ;
300 douzaines mouchoirs batiste fil assortis, et un assortiment général d'articles de fantaisie.

Les acheteurs trouveront leur intérêt à assister à cette vente, car les marchandises doivent être vendues positivement, sans aucune réserve quelconque.

Conditions—Comptant, en monnaie courante.

25avril—

Meubles, Piano, Tableaux, &c.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, vendredi, 1er mai, à 10 heures, dans la maison du coin des rues [illegible] et Prytania, un magnifique assortiment de meubles en noyer noir, presque neufs, comprenant sofas, causeuses, chaises à bras et berceuses, tabourets, tables, étagères, piano, meubles de salle à manger et de chambre à coucher, tapis, nattes, meubles et batterie de cuisine, &c.

Conditions—Comptant. 28 avril

VENTES JUDICIAIRES.

L. J. E. Macé vs le Club d'Irwing.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 10,420—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le mardi, 28 d'avril 1863, à 10½ heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à l'adjudication de—

Tous les meubles et effets contenus dans la partie supérieure de la maison située à l'encoignure des rues Royale et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, et connue sous le nom de Club d'Irwing. Le tout suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours. Saisis dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

JAS. E. DUNHAM, shérif de la paroisse d'Orléans.

17avril—17,27 21,25 27

Jas E. Dunham, shérif, vs. Pascalis Labarre et al.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle Orléans—No 19 260—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans dans l'affaire ci dessus, je procéderai le mardi vingt-huit d'avril, 1863, à midi, à la Bourse des Marchands et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à l'adjudication de la propriété dont suit la description, savoir :

1o—DEUX TERRAINS situés au faubourg Delord, dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 110 et 111 sur un plan dressé par [illegible], arpenteur, daté du 18 de mars 1852, et déposé pour recours, en l'étude de G. R. Stringer, alors notaire public en cette ville. Les dits terrains sont contigus, et mesurent chacun, conformément audit plan, vingt cinq pieds de face à la rue Julie, sur une profondeur de cent vingt pieds.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances connues sous le nom de "Boulangerie des Etats-Unis."

2o TROIS TERRAINS situés dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos six, huit et neuf, lequel est borné par les rues Dryades, Roman, Clio et Erato désignés par les Nos six, huit et Neuf, d'après un plan dressé par [illegible], arpenteur, le 18 de février 1846, déposé en l'étude de R. J. Ker, notaire public en cette ville et d'après un autre plan dressé par C. A. Hedin arpenteur, daté du 3 juin 1856 et déposé en l'étude de James Graham notaire public en cette ville.

Les dits terrains ayant les dimensions suivantes, savoir : Le No six, trente-un pieds quatre pouces quatre lignes de face à la rue Clio, trente deux pieds de largeur dans le fond, cent neuf pieds six pouces quatre lignes sur la ligne du No cinq et cent vingt trois pieds quatre pouces sur l'autre ligne—Le No huit et neuf : Le No huit a trente deux pieds de face à la rue Roman, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles—Le No neuf [illegible] trente quatre pieds et sept lignes de face à la rue Roman, [illegible] cent vingt pieds de profondeur.

Appartenant au défendeur Pascalis Labarre, et saisis dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

JAS E. DUNHAM, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

27 mars—31 22, 28

Louis Piffet vs. ses créanciers et les créanciers de F. de L. Piffet.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 6 264—En vertu d'un ordre de vente rendu le 23 d'avril 1863 et à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nlle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, 4 de mai 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le 2me District de cette ville, pour le compte des créanciers des dits insolvables, à l'adjudication de—

Plusieurs réclamations cédées par les insolvables à leurs créanciers, suivant bilan déposé en Cour.

☞ Conditions : comptant au moment de l'adjudication.

JAS. E. DUNHAM, Shérif de la paroisse d'Orléans.

24 av—26,28 mai 4

D. Ketham & Co., vs S. T. Goodwyn.

COUR du Troisième Juge de Paix—No 5 [illegible]—En vertu d'un writ de fieri facias que m'a adressé l'Honorable E. Meunier, Troisième Juge de Paix dans et pour la paroisse d'Orléans, je vendrai, à l'enchère publique, SAMEDI, 9 mai 1863, à midi, à mon entrepôt, rue Bienville, No 55—Un lot de meubles de centre, en bois de rose, dessus en marbre, saisis dans le susdit procès. Conditions, comptant, sur livraison.

JOS G. BAUM, Constable.

28 avril—4, 9 mai

NOUVELLE LIGNE DE STEAMERS

De la malle des Etats Unis.

New York et la Havane.

Départ, Jeudi, 30 du courant à 8 heures A. M.

Le beau Steamer neuf MORNING STAR, (2000 tonneaux,) commandant A. D. Perkins, arrivé de New York via la Havane (premier voyage) partira le 30 courant du débarcadère des steamers, en face de la place Jackson.

Le Morning Star a des emménagements que ne surpassent ceux d'aucun steamer du monde et il n'a rien été épargné dans sa construction.

Pour fret et passage s'adresser à ELLIOT & McKEEVER, rue Natchez, No. 33.

27avril—au 30

Départ, VENDREDI, 1er mai, à 8 heures A. M.

Malle régulière des E. U., pour la Havane et New York.

Le magnifique steamer neuf COLUMBIA commandant D. B. Bartou, partira pour NEW YORK, du pied de la rue St Joseph, le 1er mai, et touchera à LA HAVANE pour débarquer les passagers et les malles des E. U.

Pour frêt ou passage, s'adresser à WM. J. REID, rue des Magasins, No 33.

☞ Toutes les lettres pour le Nord et qu'on a l'intention d'expédier par ce steamer, doivent passer par le bureau de poste 21av—9f

POUR NEW-YORK directement—Départ, MARDI 28 avril, à 8 h. A. M.—Le magnifique steamer à hélice CONTINENTAL, fin marcheur et de première classe, commandant Marshman, apportant la malle des Etats Unis, partira de son warf, au pied de la rue St Joseph, le 28 avril, à huit heures A. M. Pour fret ou passage (excellents emménagements) s'adresser à WARNEKEN & Co.

21 avril—au 28

Paquebot régulier pour Lafourche.

LE BATEAU A VAPEUR LAFOURCHE.

Ce nouveau bateau, qui a été construit expressément pour le commerce du Bayou Lafourche, partira LUNDI, 20 du courant, à 4 heures P. M., pour Donaldsonville, Thibodeauxville et tous les débarcadères intermédiaires sur la côte et sur le bayou. Il fera des voyages régulièrement, deux fois par semaine.

Pour frêt ou passage, s'adresser dans le RUE DES MAGASINS, No 56.

20av—1m

Pour Liverpool et le Havre.

Le navire OSCEOLA, en partance pour Liverpool et le Havre, prendra encore quatre passagers à la chambre. S'adresser immédiatement à PIAGGIO & VIOSCA, Nos 61 et 64, Vieille Levée.

25 avril—

POUR MATAMOROS.

Le brick italien CATHERINE, fin voilier et de première classe, partira sous peu. Pour frêt et passage, s'adresser à S. HERNANDEZ & Co, 125 Vieille Levée.

21 avril—

POUR MATAMORAS.

Le brick anglais de première classe HOPE, capitaine J. W. Simpson, ayant la majeure partie de son fret engagé, partira immédiatement. Pour balance de fret et passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord, au pied de la rue St Pierre, Deuxième District, ou chez S. PLASSAN, 40 rue Vieille Levée.

20 avril—3

POUR TAMPICO. Ligne régulière

La goëlette, fine voilière HENRY TRAVERS, capitaine Goodspeed, partira dans le plus bref délai, pour Tampico. Pour frêt et passage, s'adresser à F. CLAVEL & Co, No 77, rue des Magasins.

15 avril—

POUR LE HAVRE.

Le beau navire français LA MANCHE, capitaine Brinche, fin voilier et de 1re classe partira sous peu.

Pour passage, ayant de beaux emménagements de 1re et de 2me classe, s'adresser au bureau de M. A. Calvé rue Ste-Anne, No 108, encoignure Dauphine, 2me District—et pour balance de fret, s'adresser chez PIAGGIO & VIOSCA 61 & 64, Vieille-Levée

8avril

POUR BORDEAUX.

Le beau trois mâts EXCHANGE, capitaine Chesny, ayant de superbes emménagements pour passagers, partira du 1er au 5 mai. S'adresser pour quelques tonneaux de fret et pour passage, à PAUL JUGE FILS, 30, rue de la Vieille Levée.

Le capitaine Eugène Woolenham, avantageusement connu sur cette place et sur celle de Bordeaux sera spécialement chargé des passagers. 18avril—au 30

POUR LE HAVRE.

Le magnifique trois-mâts STE-GENEVIEVE, capitaine Picard, ayant d'excellents emménagements pour passagers, partira le 5 mai [illegible]

[illegible] EUG. ROCHEREAU & CO. [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

Grande vente de marchandises sèches.

E. ROGER & Cie., JOSEPH HOLZ, encanteur.

Salles d'encan Nos. 45 et 47, rue de la Vieille-Levée.

MARDI, 28 COURANT,

A 10 heures du matin, aux dites salles d'encan, il sera vendu—

1500 pièces indiennes, françaises anglaises et américaines,
500 pièces barèges anglais,
750 " organdis et jaconats français,
300 " brillants imprimés,
250 " cotonnades françaises et américaines,
500 " brin fil,
1000 " cotons blanc et écru,
250 " toile d'Irlande de toute qualité,
300 " jaconats, percales et mousseline,
75 " casimir fantaisie,
100 douzaines jupons à ressorts,
1000 " coton en bobines Brooks & Clarke,
500 pièces gingas fil.

—AUSSI—

950 lots tels que nappes et serviettes coutils, ouvré fil, toile à drap, dames, soieries, popelines, barèges pour robes mousselines à carreaux, mouchoirs batiste, ginghams, corsets, soie à coudre, mouchoirs foulards soie, mousseline suisse, brillants, devants de chemises, bas, gants, broderies, dentelles, étoffes rayées, denims bobines, articles de fantaisie &c. &c.

Conditions à la vente. 28avril

Vente pour cause de départ.

Installations de Magasin, Meubles, Installations de gaz, &c.

PAR GABRIEL LEAUMONT,

MARDI, 28 courant à 10 heures du matin, il sera vendu au coin des rues St Pierre et Bassin, Vitrières, comptoirs, installations de gaz.

Aussi :

Glaces, lits, armoires, tables, lavabo, fourneau de cuisine &c.

Conditions comptant. 25 avril

Farine, jambons nouveaux, pieds de cochons, whisky, &c.

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.

IL sera vendu, mardi, 28 du courant, à onze heures A. M., à son magasin d'encan, rue des Magasins Nos 27 et 29, encoignure Gravier, pour clore des consignations—75 barils farine extra, pieds de cochons, 5 tierçons et 10 caisses jambons nouveaux, graisse en fréquins, 25 baquets beurre, bœuf en demi barils, sel fin de Liverpool, eaux-de-vie, whisky, amidon, café moulu thé, articles en bois, tabac à chiquer et à fumer, &c. &c.

Conditions—comptant. 28avril

Vieille grocerie bien établie, installations, meubles, &c.—A vendre pour cause de départ.

PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.

Bureau, rue des Magasins Nos 27 et 29, enc. Gravier.

IL sera vendu, mercredi, 29 du courant, à 6 heures A. M., sur les lieux, rue Vieille Levée, No 279, entre les rues Ursulines et Hôpital—Tout le contenu d'une vieille grocerie bien établie, installations, &c, en bloc—Egalement, les meubles.

Conditions—comptant. 28 avril

Meubles en acajou et en noyer, à l'encan

PAR J. P. BOISSEAU, Encanteur.

Bureau, rue des Magasins, Nos 27 et 29, enc. Gravier.

IL sera vendu, mercredi, 29 du courant, à 4 heures P. M., sur les lieux, rue Toulouse, No 116 entre les rues Dauphine et Bourgogne—tout le contenu de la maison, comprenant lots de lits en acajou et en noyer, armoires, bureaux, sofas, tables de centre, toilettes miroirs, tableaux, pendules, tapis, literie, chaises, fourneaux de cuisine, meubles de cuisine, &c.

Conditions—Comptant. 28 avril

Beau PIANO en bois de rose et meubles—Vente pour cause de départ.

PAR J P BOISSEAU, encanteur.

Bureau, rue des Magasins, Nos 27 et 29, Enc. Gravier

IL sera vendu, mercredi, 29 du courant, à onze heures A. M., sur les lieux, rue Gasquet, No 2[illegible], encoignure Tremé—Tout le contenu de la dite maison comprenant un beau piano en bois de rose, meubles de salon et de chambre à coucher, en bois de rose, armoires à portes à glaces, bibliothèques en bois de rose, étagères, tables de centre, à ouvrage et à toilettes, glaces à cadres dorés, vases, tapis, pendules, chaises, lits, bois de lit en acajou, armoires, lavabos, bureaux, matelas, literie, fourneaux, batterie de cuisine, &c.

Egalement—UN BEAU PIANO Pleyel en bois de rose. 24 avril

Vente de Mélasse, &c.

PAR PHINNEY & AMORY. G. P. PHINNEY, encanteur.

Bureau au coin des rues Camp et Commune.

IL sera vendu, mercredi, 29 du courant, à onze heures, par ordre du comité de séquestre des E. U., sur la Levée—

58 barils mélasse,
30 boucauts et 64 barils pieds de cochons,
122 peaux non tannées,
18 " sèches.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 25av

Vente de Coton

PAR PHINNEY & AMORY. G. P. PHINNEY, encanteur.

Bureau au coin des rues Camp et Commune.

IL sera vendu, mercredi, 29 du courant, à midi, par ordre du capt. A. N. Shipley, A. Q. M., à la Presse Reading No 2—

40 balles de coton.

Conditions—Comptant, en billets du Trésor. 25av

Beaux meubles en acajou et noyer, piano.

PAR J. B. CROZAT, encanteur. Bureau No 96, rue Royale.

SERA vendu, aujourd'hui, 28 avril 1863, à 11 heures A. M., au No 96, rue Royale, un bel assortiment de meubles en acajou et noyer, lits, lits en fer, armoires, toilettes, lavabos, bibliothèques, tables, chaises, sofas, [illegible], sideboards, matelas, &c., &c.—Aussi un joli piano.

Conditions—Comptant 28 avril

Actions de Banque et de la Compagnie du Gaz, scrip d'Assurance, pour cause de départ.

PAR J. B. CROZAT, encanteur. Bureau, No 96, rue Royale,

SERA vendu, mercredi, 29 avril à midi à la Bourse des Marchands et Encanteurs—

10 actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle Orléans,
10 " de la Banque de l'Etat de la Louisiane,
1 scrip de $13[illegible] de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de l'Etat de la Louisiane, année 1862.

Conditions—Comptant. 28av

R. SCOTT, encanteur,

VENDRA aujourd'hui, mardi, 28 avril, à 10 heures, au No 54, rue des Magasins—

50 tierçons jambons, 20 caisses huile d'olive,
50 barils [illegible], 10 boîtes [illegible],
20 barils maquereaux, 50 barillets maquereaux.—Aussi vins, beurre, schnapps, cidre, whisky, chandelles, amidon, savon, café, morue, sel, huile de coton, &c.

24 avril

Groceries, Provisions et Liqueurs.

PAR F. F. TRINCHARD, Encanteur.

AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu, dans la rue Gravier No 42—

50 caisses café moulu, 100 douzaines extraits assortis, 20 tierçons jambons [illegible] sucre, 50 tierçons épaules bacon,
10½ pipes eau de vie, 20 barils whisky rye et Bourbon, 35 milliers cigares, divers marques et qualités, 40 caisses amidon pur, 5 caisses et 30½ caisses tabac, 50 caisses huile de charbon, 3 barils riz prime, 50 barils bœuf,
60 barils farine, 50 caisses fromage.
Fèves blanches, tabac à fumer, maïs, maquereaux, morue, vin rouge, champagne, vin, &c. 28 avril

Café et tabac de marine.

PAR F. F. TRINCHARD, encanteur.

AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu, dans la rue Gravier, No 42—

10 caisses tabac de marine,
20 café Rio prime. 28 avril

Champagne et vin rouge.

PAR F. F. TRINCHARD, encanteur.

AUJOURD'HUI, à 10 heures, il sera vendu, dans la rue Gravier, No 42—

50 paniers champagne en demi bouteilles,
50 caisses vin rouge en bouteilles,

Conditions comptant. 28 avril

Deux jolies résidences sur la rue St-Claude,

PAR E. M. BOULIGNY, encanteur.

IL sera vendu, samedi 2 mai 1863, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal—

Un lot de terre dans l'îlet renfermé par le Chemin du Bayou, les rues St-Claude, Tremé et Quartier, mesurant 18 pieds 4 pouces de face à la rue St-Claude, sur 84 pieds de profondeur. Ensemble la moitié de la maison bâtie en bois, couverte en ardoises, ayant un rez-de-chaussée deux chambres, galerie derrière et cabinet, et deux chambres, balcon sur la rue et galerie derrière à l'étage supérieur, cuisine bâtie en bois, couverte en ardoises, ayant une chambre en bas et une au-dessus ; puits, citerne, latrines, etc. Maintenant louée @20 par mois.

Un autre lot de terre attenant au précédent, mesurant 30 pieds de face à la rue St-Claude, sur 84 pieds de profondeur. Ensemble une maison en bois, ayant quatre chambres, cuisine double couverte en tuiles, puits, citerne, latrines, etc. Louée maintenant @24 par mois.—Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant, et la balance à un crédit de 12 et 18 mois en billets portant 8 pour cent d'intérêt de date et hypothèque. 28 avril

Grocerie ! Grocerie !

PAR E M. BOULIGNY, encanteur.

IL sera vendu, vendredi, 1er mai 1863, à 10 heures du matin, rue St-Pierre No 83 entre Bourbon et Dauphine.

Le fonds d'un magasin de grocerie et vaisselle.

Condition—comptant. 28 av

VENTE De Groceries, Chaussures,

MARCHANDISES ET DIVERS, à l'encan.

PAR PHINNEY & AMORY, J. P. PHINNEY, encanteur,

Bureau, au coin des rues Camp et Commune.

IL sera vendu à l'encan publique, vendredi, 1er mai, à midi, à notre salle d'encan, rue Gravier, No 61, par ordre du Col. Chas. C. Dwight, maréchal prévôt, un assortiment de chaussures et de marchandises sèches ; porc, farine, vin, whisky, pommes sèches, jambons, oignons, café, huiles d'olives, chandelles, harengs, tabac, riz, &c.

Conditions—Comptant, en billets du trésor.

27 avril

Café, beurre, jambons, fromage, riz, et huile de charbon.

PAR F F. TRINCHARD, encanteur.

MARDI, 28 du courant, à 10 heures il sera vendu dans la rue Gravier, No 42—

3 sacs café Rio,
35 tierçons jambons nouveaux passés au sucre,
30 fréquins beurre Goshen de choix,
60 caisses fromage de choix,
50 barils riz, 40 caisses huile de charbon.

Conditions—comptant. 28avril

Voiles. Voiles, Voiles.

PAR D. E. MORPHY, encanteur.

IL sera vendu, mardi, 28 du courant, à 10 heures du matin, sur la Levée, 2ème District, au pied de la rue de la Douane—

Une quantité de VOILURES de navire.

Conditions—comptant. 27av

Succession d'Elie Foubène et de Jeanne Durand, son épouse.—Nos. 19,126 et 18,918.

Merrains à pipes et à barriques ; aussi un lot de meubles.

PAR R. GUTIERREZ, Encanteur.

MERCREDI prochain, 29 du courant, à 11 heures du matin, [illegible]